

Le dispositif ULIS - TFC en 9 points

1

ULIS
Unité Localisée
pour l'Inclusion
Scolaire

2

TFC
Troubles des
Fonctions Cognitives
soit les fonctions qui
permettent
d'apprendre



3

Les élèves



- 12-16 ans
- 12 élèves maximum
- Le temps du collège (4 ans)

4

Fonctionnement

- Temps d'inclusion en classe
- 4 classes : 604, 504, 404, 304
- Temps de regroupement dans le dispositif
- Aménagements et adaptations nécessaires
- Emploi du temps personnalisé

5

L'équipe

- 1 enseignant-coordonnateur spécialisé
 - 1 AESH
 - 1 enseignant-référent
- Tous les adultes du collège (direction, professeurs, vie scolaire, pôle médico-social...)
- Partenaires extérieurs (responsables légaux, soins...)



Équipe de Suivi de Scolarisation

6

Les documents



- Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS)
 - Geva-Sco
 - Protocole d'Inclusion
- Projet Pédagogique Individualisé



7

Objectifs de scolarisation

- Parcours individualisé
- Apprentissages adaptés au sein d'un établissement ordinaire
- Relation avec les autres collégiens
- Autonomie personnelle et sociale
 - Préparation à une formation professionnelle adaptée

8

L'aiguillage



Dossier des responsables légaux auprès de la **Maison Départementale des Droits des Personnes en situation de Handicap (MDPH)**
+ **Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA)**



Reconnaissance de handicap

9

La loi

La **loi n° 2005-102 du 11 février 2005** pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et la **circulaire n° 2015-129 du 21-08-2015** :
le parcours de formation des élèves en situation de handicap se déroule prioritairement en milieu scolaire ordinaire.